



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 242 - 8 janvier 2014

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

---

### SOMMAIRE

- 1 - Manifestation en mémoire de Leyla, Fidan, Sakine - 11 janvier - Paris - Page 1
- 2 - Mobilisation pour un avortement libre et gratuit.... partout pour toutes et Sans conditions - Toulouse - 8 janvier - Page 2
- 3 - La Turquie demande d'extradition contre Pinar Selek - Collectif de Solidarité avec Pinar Selek en France - Page 2
- 4 - L'Inde, le pays où les filles ont - Hélène Ferrarini - slate.fr - Page 3
- 5 - Rencontre féministe Ibérique - Coimbra - Portugal - 17 au 19 janvier - MMF Portugal - Désolée, en anglais (en espagnol sur le site) - Page 6
- 6 - Avortement : la régression espagnole - Le Monde - Page 7
- 7 - Strasbourg refuse de faire de l'avortement « un droit - Jean-Pierre Stroobants - Lemonde.fr
- 8 - Aborto, yo decido ! - Communiqué MMF France - Page 8
- 9 - Avortement en Espagne : Une catastrophe pour les droits des femmes, une catastrophe sanitaire pour les femmes - CADAC - Page 9
- 10 - Droit d'avorter : régression brutale en Espagne - Encore féministes ! - Page 9
- 11 - IVG : une harmonisation européenne quand? - Ligue du Droit International des Femmes - Page 10
- 12 - Prostitution : Réponse à Robert Badinter - Geneviève Duché - Amicale du Nid - Page 11
- 13 - La Turquie réclame l'extradition de Pinar Selek, condamnée à tort à la prison à vie - l'Humanité.fr - Page 11
- 14 - Rencontre avec Pinar Selek - La FRA Nor Seround - Clamart - 10 janvier - Page 12
- 15 - Débat autour du film « Femmes Précaires » en présence de Marcel Trillat - 21 Janvier - Paris
- 16 - Débat : Le modèle allemand à l'épreuve du genre - Le Mage - Paris - 5 février - Page 13
- 17 - Cycle de 5 conférences : Artistes femmes au musée ? Regards actuels - Paris - 24 janvier au 9 avril 2014 - Auditorium du Louvre - Page 13
- 18 - Livre : Contre le masculinisme, Guide d'autodéfense intellectuelle - Rencontre avec des membres de Stop Masculinisme de Grenoble autour du Bambule - 24 janvier - Paris - Page 14
- 19 - Livre : Adieu les rebelles ! - Page 14

---

### MOBILISATIONS

- 1 - **Manifestation en mémoire de Leyla, Fidan, Sakine - 11 janvier - Paris**

1 an déjà, nous n'oublions pas !

#### **Manifestation**

Samedi 11 janvier - 12h

Gare du Nord - République

Le 10 janvier 2013, aux premières heures de la matinée au 147 rue Lafayette où se trouve le Centre d'information du Kurdistan, ont été retrouvés nos corps sans vie Nous avons été assassinées d'une balle dans la tête. Nous avons été abattues en plein jour, dans un quartier très fréquenté de Paris, sans que personne n'ait ni vu ni entendu quoique ce soit. Nous avons été assassinées dans un silence total.

Depuis des siècles, notre peuple subit l'oppression. Cette histoire fait de nous le plus grand peuple au monde sans territoire. Le Kurdistan, pays de 40 millions d'habitants ni figure sur aucune carte. Depuis notre assassinat, Paris se tait. Nos familles n'ont pas été reçues par la représentation nationale. L'enquête ne donne rien. Les médias nous ont oubliées. Les commanditaires de ses assassinats dorment sur leurs deux oreilles.

Nous appelons toute la population de Paris et d'Ile de France, les hommes et les femmes épris de liberté et de justice, à venir manifester à nos côtés pour que la vérité soit faite et que justice soit rendue.

La France doit tout mettre en œuvre pour identifier, interpeller, juger les auteurs et les commanditaires de ses assassinats. Elle doit agir pour un règlement pacifique du conflit.

3 femmes kurdes, 3 générations... 3 militantes de la paix, 1 an déjà, nous n'oublions pas

## **2 - Mobilisation pour un avortement libre et gratuit.... partout pour toutes et Sans conditions - Toulouse - 8 janvier**

Le gouvernement espagnol s'apprête à faire voter une loi interdisant l'avortement excepté en cas de viol après dépôt de plainte, ou en cas de danger pour les femmes. Ce danger doit être expertisé par deux médecins indépendants du lieu où aura lieu l'avortement. La loi actuelle requiert l'avis d'un seul médecin qui peut être celui qui pratiquera l'avortement jusqu'à 14 semaines, et l'avis d'un psychiatre jusqu'à 22 semaines.

Ceci est inacceptable, une fois de plus on légifère sur le ventre des femmes. Nous sommes solidaires de nos camarades espagnoles car nous pensons que les femmes doivent pouvoir disposer seules de leurs corps. Nous exigeons le retrait de ce projet de loi aux conséquences désastreuses ; seules les femmes qui en auront les moyens pourront se payer un avortement, les autres seront condamnées à avorter par leurs propres moyens ou à garder le produit d'une grossesse non désirée avec les conséquences sanitaires, psychologiques, économiques que l'on sait.

Ce projet de loi aura aussi un retentissement sur les femmes en France car la loi ne permet d'avorter que dans un délai de 12 semaines. Les femmes ayant dépassé ce délai ne pourront plus aller avorter en Espagne comme c'est le cas actuellement.

Même si en France l'avortement est toujours autorisé, son accès est de plus en plus difficile du fait des choix politiques en matière de santé, de la complexité de la procédure et de l'existence d'un délai. Nous pensons qu'au delà de la nécessaire solidarité avec nos camarades espagnoles, nous devons nous battre ici aussi. Nous ne voulons plus que nos vies soient régies par des experts, des lois ou qui que ce soit. Nous entendons disposer de nos corps comme nous le voulons.

Suite à une manifestation, trois camarades espagnoles ont été arrêtées et sont accusées de résistance, désobéissance à la loi et d'atteinte à personne dépositaire de l'autorité. Nous exigeons leur libération immédiate et l'arrêt des poursuites.

*Rassemblement mercredi 8 janvier à 12h devant le consulat d'Espagne (rue Sainte Anne)*

## **3 - La Turquie demande d'extradition contre Pinar Selek - Collectif de Solidarité avec Pinar Selek en France**

Le 24 janvier 2013, Pinar Selek, féministe et antimilitariste, a été injustement condamnée à une peine de prison à perpétuité assortie d'un mandat d'arrêt malgré trois acquittements prononcés par la même cour d'Istanbul en 2006, 2008 et 2011. Aujourd'hui, une demande d'extradition est

émise à l'encontre de Pinar Selek alors que le procès n'est pas terminé et que ses avocats attendent la date d'audience de la cour de cassation ! Pinar Selek a obtenu l'asile politique en France en février 2013 ce qui voue cette demande d'extradition à l'échec mais rien ne semble arrêter la machine répressive. Aucune répression ne fera taire la résistance. 2014 sera une année de justice ! Acquiescement pour Pinar Selek ! Justice pour toutes et tous ! Le collectif de solidarité avec Pinar Selek en France

## INTERNATIONAL

### 4 - L'Inde, le pays où les filles ont - Hélène Ferrarini - slate.fr

Il y a un an avait lieu ce que les Indiens appellent aujourd'hui «le viol du 16 décembre». Dans un bus parcourant les rues de New Delhi, un viol collectif d'une extrême violence entraînait la mort d'une jeune femme de 23 ans. Depuis, la presse tant étrangère qu'indienne, la société civile et les pouvoirs publics se sont penchés sur les violences que subissent les femmes dans le sous-continent. En mars 2013, une nouvelle loi, plus stricte contre les violences sexuelles, était votée. Et pourtant, ces violences faites aux femmes ne devraient pas aller en diminuant. Pour la simple raison que l'Inde est de plus en plus un pays d'hommes.

Il manquerait 43 millions de femmes en Inde d'après un rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement de 2010. Le recensement de 2011 comptait 940 Indiennes pour 1.000 Indiens. Pour les enfants de 0 à 6 ans, l'écart est encore plus marqué : 914 filles pour 1000 garçons. Ce sex-ratio s'est creusé au cours des dernières décennies: 947 filles pour 1.000 garçons en 1991 ; 927 en 2001, et 914 aujourd'hui. Ces chiffres ne viennent que témoigner de la pérennité d'une pratique déjà pointée du doigt : l'élimination des femmes avant même leur naissance.

Mais ces données nationales cachent une réalité très disparate au sein du pays. Dans certains Etats, le sex-ratio est encore plus anormal. Dans l'Haryana, il n'y avait que 861 femmes pour 1.000 hommes en 2011. Seulement 830 filles pour 1.000 garçons chez les moins de sept ans. L'Haryana, situé dans le Nord-Ouest du pays, fait partie des Etats les plus touchés par ce phénomène démographique, aux côtés du Penjab et de l'Etat de Delhi. Le recensement de 2011 a également mis en valeur la diffusion de cette tendance dans des Etats où le sex-ratio était jusqu'alors plus balancé, comme au Maharashtra ou dans le Madhya Pradesh.

La rareté des femmes pourrait s'accompagner d'une prise de pouvoir de leur part. Mais dans les faits, cette situation est source de violences accrues à leur égard. «Le récent processus de masculinisation démographique va sévèrement déséquilibrer le marché du mariage dans le futur, explique le démographe Christophe Z. Guilmoto dans l'article *Beyond the billion: India's demography at the beginning of the century*, publié suite au recensement de 2011. Le nombre excessif d'hommes —les signes en sont déjà visibles— va forcer un large nombre d'entre eux à retarder leur mariage et pourrait empêcher les plus pauvres de se marier. Avec l'augmentation des risques de trafic de femmes et de violences de genre, il est peu probable que le statut des femmes puisse bénéficier de cette pénurie numérique».

*Les femmes, moins nombreuses, auraient dû prendre le pouvoir. Ce n'est pas le cas :* Dans les régions les plus touchées par cette absence de femmes, des hommes achètent des femmes originaires d'un autre Etat. Des cas de mariages forcés à des fratries sont également reportés. Le manque de femmes pourrait également entraîner une augmentation des viols. Le Bureau indien d'enregistrement des crimes recense une hausse de 900 % des cas de viol dans le pays depuis 40 ans. Ce chiffre est toutefois à prendre avec des pincettes, car la grande majorité des viols ne serait pas déclarée en Inde et cette hausse peut aussi être le fruit d'une augmentation des dépôts de plainte. Sur les six violeurs du 16 décembre, un seul avait été marié. Son épouse était décédée il y a plusieurs années. Tous les autres étaient célibataires, bien que le mariage reste la norme dans la

société indienne.

Ce risque de violence accrue devrait encourager à enrayer la disparition démographique des femmes. Mais cette lutte, complexe, n'est pas prête à porter ses fruits. A l'origine de ce manque de femmes, et encore plus de petites filles, on trouve des avortements sélectifs, également nommés fœticides féminins. En Inde, tout comme dans d'autres pays asiatiques, la préférence pour les garçons est telle que des femmes avortent lorsqu'elles sont enceintes d'une fille. L'arrivée de l'échographie en 1979 et sa démocratisation au cours des décennies suivantes ont popularisé cette pratique de sélection de sa descendance. Le sexe du fœtus ne pouvant être révélé par échographie qu'au cours du second trimestre, ces avortements sélectifs ont lieu à un stade assez avancé de la grossesse. «Ce sont des cliniques privées qui pratiquent ces avortements sélectifs. Les médecins y délivrent des comprimés de misoprostol, que les femmes s'introduisent dans le vagin. Il est facile de s'en procurer. Mais cela ne se fait pas à la clinique. Elles avortent à la maison, dans les villages. Elles prennent les cachets et cela déclenche l'avortement», explique Nirmala Punetha, gynécologue-obstétricienne à l'hôpital public du district de Pithoragarh, dans l'Etat de l'Uttarakhand.

Dans ce district, le recensement de 2011 n'a dénombré que 812 filles pour 1.000 garçons chez les moins de sept ans. «A l'hôpital, nous voyons arriver des femmes pour qui l'avortement se passe mal. Elles viennent nous voir au moment le plus critique. Elles prétendent que c'est une fausse couche. Mais quand une femme arrive en train de perdre son fœtus de cinq mois, alors qu'elle n'avait aucun antécédent de fausse couche et que ses deux premiers enfants sont des filles, je me doute bien de ce qu'il s'est passé. Mais il est très dur d'obtenir des preuves.»

*En Inde, une fille est un poids* : C'est en général après la naissance de plusieurs filles que les familles optent pour ces avortements sélectifs. D'après les recherches de C. Guilmoto, pour une première naissance il naît 107 garçons pour 100 filles, un rapport presque normal puisqu'il naît naturellement plus de garçons que de filles. Lors de la deuxième naissance, ce rapport est de 110 pour 100 et pour la troisième de 114 pour 100, peut-on lire dans son article *The sex ratio transition in Asia*, publié en 2009. «Ceux qui discriminent les fœtus féminins sont aussi ceux qui en moyenne ont le plus de filles (c'est la raison principale pour laquelle ils optent pour la détermination sexuelle), explique-t-il. Ainsi ils ne se sentent pas coupables de la discrimination sexuelle.» Mais ils chamboulent pourtant la répartition naturelle des naissances.

On change difficilement une culture millénaire en dix ans. En Inde, une fille est un poids. Elle coûte chère. Il faudra la marier et la doter. Une pratique officiellement interdite depuis 1961, mais qui se trouve aujourd'hui exacerbée avec la société de consommation. Traditionnellement, la fille quitte sa famille pour vivre avec son époux, tandis que le fils restera, lui, auprès de ses parents, contribuant à leurs besoins.

«Même dans des familles très éduquées, comme la mienne, raconte Puja Awasthi, travaillant sur les questions de genre pour Oxfam, il existe toujours cette idée qu'un garçon aurait été mieux qu'une fille. Ce n'est pas qu'une fille n'est pas accueillie, mais il aurait été préféré un garçon, vous saisissez la nuance? Les familles ne sont pas considérées comme complètes sans garçon. Pourtant ma mère était la plus brillante de sa fratrie, elle est devenue médecin. Mais même avec un exemple de réussite féminin aussi proche, la préférence pour les garçons est toujours sous-jacente. C'est quelque chose qui est profondément ancrée dans l'esprit des gens. Mon frère a deux adorables filles. La deuxième est absolument adorable. Des gens dans le monde sont prêts à beaucoup de choses pour avoir des enfants et notre famille est bénie par une si belle petite fille, mais elle sera toujours celle qui aurait du être un garçon.»

*Le rôle des médecins en question* : La sensibilisation au problème de la disparition des femmes est donc difficile. Même les autorités locales se sentent parfois peu concernées. Pour le docteur Bisht, chef médical du district de Pithoragarh fortement touché par l'élimination des fœtus féminins, «les premières responsables sont les femmes. C'est leur affaire ce qui se passe dans leur ventre.»

La responsabilité du phénomène est ainsi renvoyée comme une boule puante.

*Qui blâmer? Les femmes ? La société ? Les médecins ? Nirmala Punetha, gynécologue :* «Pour moi, les premiers responsables sont les docteurs qui divulguent le sexe des fœtus. Imaginez qu'une femme enceinte passe une échographie pour connaître le sexe de l'enfant qu'elle porte, mais que le médecin ne le lui dise pas. Qu'il ne lui donne pas d'indice non plus, car il faut savoir qu'ils donnent parfois seulement des indices en faisant référence à telle déesse... Mais tout le monde comprend. Que cette femme aille alors chez un autre médecin, qui refuse également de révéler le sexe, alors elle serait dans l'incapacité de savoir et n'avorterait pas. Si les médecins se taisaient, il n'y aurait pas de détermination sexuelle. Ensuite, bien sûr que l'éducation des femmes pourraient jouer un rôle. Si elles étaient plus éduquées, plus autonomes, elles seraient moins sous l'influence des familles, car ce n'est pas de gâité de cœur que les femmes avortent d'un enfant qu'elle porte depuis plusieurs mois. Mais dans un premier temps, les docteurs ont un rôle majeur à jouer.»

Les médecins pour qui cette pratique constitue un véritable business se sentent peu menacés. Si l'avortement est légal depuis 1972 en Inde, les avortements en raison du sexe du fœtus, eux, y sont strictement interdits. Une loi de 1994 interdit d'ailleurs aux médecins de révéler le sexe du fœtus. «C'est une fille»: cette phrase, ailleurs anodine, peut être passible de trois ans de prison et de 10.000 roupies d'amende [125 euros].

Mais la première condamnation à une peine de prison n'eut lieu que dix ans après l'entrée en vigueur de la loi, reporte Bénédicte Manier dans son ouvrage *Quand les femmes auront disparu*. D'après le ministère de la Santé et du bien-être familial, en juin 2009, 606 plaintes déposées en vertu de cette loi étaient en cours de traitement. Un chiffre bien faible comparé à l'ampleur du phénomène. Et, seulement 21 % de ces plaintes visaient directement des actes de détermination sexuelle. La plupart d'entre elles étaient plutôt d'ordre administratif, comme le non enregistrement de la clinique ou d'un échographe. Ce sont là des infractions bien plus faciles à prouver que la révélation du sexe du fœtus.

*L'avenir n'est pas rose :* Lorsque les autorités veulent agir, elles sont ainsi confrontées à la difficulté d'obtenir des preuves. L'intensification des contrôles dans les cliniques privées reste sporadique et localisée, dépendant d'autorités locales sensibles à ce problème ou poussées par des pressions associatives.

A Pithoragarh, la clinique d'un médecin ayant révélé le sexe féminin d'un fœtus à une femme enceinte a ainsi été fermée pendant six mois. Mais les chiffres des naissances révèlent que les fœticides n'ont pas stoppé pour autant. Les autres cliniques privées sont seulement devenues plus prudentes. «Ma femme de ménage m'a expliqué que maintenant les médecins ne veulent plus directement donner le sexe des fœtus. Ils passent l'information par des intermédiaires. Cela leur permet de se protéger en sous-traitant», relate Renu Thakur, militante féministe basée à Pithoragarh. Plus difficiles à identifier, la lutte contre ces pratiques n'en devient que plus complexe.

Les prix ont augmenté, explique un habitant du district Bhakt Darshan Pandey, père de deux garçons : «aujourd'hui, il faut payer 20.000 roupies pour connaître le sexe de son enfant à Pithoragarh. Avec l'intensification des contrôles, les prix se sont envolés. C'est le prix du risque. Toutefois, les gens restent prêts à dépenser 20.000 roupies [250 euros] aujourd'hui pour ne pas avoir à en dépenser deux millions [25.000 euros] dans vingt ans, lorsqu'il faudra marier leur fille.» Et, il est toujours possible de se rendre dans le district voisin où les cliniques sont moins contrôlées. «Je sais aussi que certaines femmes vont dans le district de Champawat. C'est à 75 km et on y trouve une clinique qui pratique les échographies et les avortements».

Il y a quelques mois Slate s'interrogeait sur le diagnostic prénatal, basé sur l'analyse de l'ADN. Dans quelques semaines, ces tests sanguins seront utilisés pour la première fois en Inde dans une clinique de Mumbai. Permettant de connaître le sexe du fœtus dès la septième ou la huitième

semaine de grossesse, ces tests pourraient bien ne faire que renforcer l'«alliance maléfique»— pour reprendre l'expression du démographe Ashish Bose— entre la tradition et la technologie, qui mène à la disparition de millions de femmes indiennes.

## **5 - Rencontre féministe Ibérique - Coimbra - Portugal - 17 au 19 janvier - MMF Portugal - Désolée, en anglais (en espagnol sur le site)**

*Theme and framing :* The austerity regime that currently thrives envisioned the end of the Social State and, at the same time, triggered a brutal and dramatic rise of the unemployment levels, precarity and poverty. The inequalities are emphasized day by day and there is also a serious risk of the crystalization of the conservative values to the private sphere and the tasks of reproduction, at the same time that we see a growing mercantilization of our lives and our bodies. In any of the cases, while gender violence grows, our autonomy to decide is compromised. The risk is of a deep civilizational regression.

In the last 3 years, there has been everywhere several feminist initiatives denouncing the blackmail surrounding the "crisis", the social impacts of the austerity politics, and the fact that this crisis, as all others, is gender influenced. We did it a lot of times, coordinated with feminist companions from other countries, with other social movements, at a local, regional, national, european and international level. We resist actively in our work, in our homes and in the public space. We build and affirm alternatives. We are increasingly more. But we are still few for the change that is about to come. For the change that we want to be and see. For a change that is not just possible, but urgent.

It's for that change that we thought out this gathering. We host in Portugal, but on an iberian scale. We think that due to the geographical proximity, it's important to create spaces of meeting and active responses that mobilize women in the Iberian Peninsula. It's not a seminar or a colloquy. It's a gathering of feminist activists with the aim of outlining a common strategy, at an iberian scale, of a feminist response to the austerity attacks that inflict on our lives. A gathering as a space of reflexion, debate and action; a meeting to create and strengthen social feminist and iberian bonds; a gathering to define strategies, but also for sisterhood. The person is political, as was said by the feminists in the end of the sixties. What we are, what we want to be, what we expect from us, what others expect from us, our bodies, our passions, our desires, our experiences and our resistance are defined, built and developed in a specific context and field of possibilities. Contexts, fields, that we also want to transform, together.

*Objectives :* Deepen a feminist analysis of the crisis, of the blackmail of the debt and its continuous austerity politics ; Discuss, from the different feminist perspectives, possible political responses for the crisis and subsequential resistance strategies, in the several fields of our lives ; Create an iberian feminist space for gathering, regathering, capacitation, solidarity and sharing.

### **TEMPORAY PROGRAM**

- Friday 17th January - 17h - Roundtable *about crisis, austerity and genden inequity* ; 20h30 - Dinner ; In the evening - Cultural Initiative ;
- Saturday 18th January : 9h30 - Registration and delivery of documents ; 10h - Opening meeting. Welcoming process, presentation of the goals and the process. Some opening questions. Proposition of 5 groups of subjects for discussion : a) Education, citizenship and culture ; b) Health, sexual and reproductive rights ; c) Economical autonomy and work ; d) Sustainable life, housing, food sovereignty, transports and ecology ; e) Gender violence-s. Discussion, ice-breaking ; 11h - Coffee break ; 11h15 - Debate in thematic working groups : Past and present context in Portugal and the Spanish State. Evaluation of the current women situation, in an iberian level, in the context of austerity. ; 12h45 - Plenary : presentation of the conclusions of the working groups and debate about the global evaluation of the current women situation, in an iberian level. Introduction to the

second stage of the debate: the alternatives ; 13h30 - Lunch ; 15h/17h - Simultaneous workshops (proposed by the participants, until 10th January) ; 17h - Coffee-break ; 17h30/19h30 - Plenary: long term perspectives and feminist utopias. Point of departure: What are the possible scenarios on the evolution of women situation on an austerity context? What are the alternative sceneries? Debate. 20h30 - Dinner In the evening - Cultural Initiative

• Sunday 19 of January : 10h - Plenary : Summary of the debates of the previous day and introduction to the 3rd stage of debate about the options for change : frustrations and opportunities ; possible future ; 10h30 - Debate, between working groups, about the options for change. 11h45 - Coffee break ; 12h - Presentation of the working groups conclusions. Definition of key actions, strategic tasks and coordination methods ; 13h30 - Lunch and recreation. In the afternoon - Goodbyes and return trips

*Scheduling 11th December : Public communication of the event and opening of the registration period. 5th January : deadline for sending propositions and workshops. 12th January: deadline for registrations (It's necessary to organize the food and stays). Registrations (non mandatory): Between 5 and 20 euros. Working languages: Portuguese and Castilian (Spanish)*

<http://www.marchamundialdasmulheres.blogspot.fr/>

## TEXTES

### 6 - Avortement : la régression espagnole - Le Monde

Il fut un temps où l'Espagne montrait la voie en matière de droits des femmes. Le socialiste José Luis Rodriguez Zapatero innova en mettant en pratique, en 2004, une authentique parité au gouvernement. C'est aussi à Madrid qu'a été conçue et appliquée l'une des politiques les plus progressistes d'Europe pour lutter contre le fléau de la violence conjugale.

Malheureusement, la dynamique s'est inversée. Si l'Espagne revendique aujourd'hui un rôle pionnier sur les droits des femmes, c'est dans la régression. Le gouvernement conservateur de Mariano Rajoy est en train d'opérer un virage à 180 degrés sur l'avortement. L'avant-projet de la loi de protection de la vie de l'être conçu et des droits de la femme enceinte, présenté en conseil des ministres peu avant Noël, supprime purement et simplement le droit des femmes à décider librement d'interrompre leur grossesse. Ce droit, consacré par une loi entrée en vigueur en 2010, en autorisant l'avortement sans condition de motif jusqu'à la quatorzième semaine de grossesse, avait considérablement libéralisé la législation postfranquiste de 1985.

Le nouveau texte, proposé par le ministre de la justice, Alberto Ruiz Gallardon, et qui doit être bientôt soumis au Parlement, est plus restrictif encore que celui de 1985. Il n'autorise l'avortement que dans deux cas : s'il y a eu viol et si la santé physique ou psychique de la mère est menacée « de manière durable ou permanente ». Ce risque devra être certifié par deux médecins différents, étrangers à l'établissement où serait pratiquée l'IVG. La loi de 1985 permettait l'avortement en cas de malformation du fœtus, ce que ne prévoit plus le projet de loi actuel. « On ne peut laisser la vie du fœtus dépendre exclusivement de l'avis de la mère », a jugé M. Ruiz Gallardon.

M. Rajoy avait promis, pendant la campagne électorale, de revenir sur la loi de 2010, très critiquée par l'épiscopat espagnol et la droite conservatrice, mais il n'avait pas laissé entendre que ce serait de manière aussi radical. Cette initiative n'est fondée sur aucune justification de santé publique, puisque le nombre d'IVG pratiquées en Espagne était en baisse en 2012. Les motivations du ministre de la justice sont, en réalité, d'ordre idéologique : M. Ruiz Gallardon déclare « en avoir fini avec le mythe de la supériorité morale de la gauche » et veut à présent porter sa croisade anti-avortement devant le Parlement européen.

Le gouvernement espagnol est, dans ce domaine, à contre-courant. Vingt des vingt-huit Etats de

l'UE reconnaissent le droit des femmes à décider librement de leur grossesse dans les douze à quatorze premières semaines. Six l'assortissent de conditions ; seuls deux, Malte et l'Irlande, interdisent l'avortement. Ce droit, acquis de haute lutte par les femmes comme une reconnaissance de leur liberté de disposer de leur corps, est un droit fondamental. M. Rajoy commet une grave erreur en en faisant un instrument de reconquête idéologique.

## **7 - Strasbourg refuse de faire de l'avortement « un droit - Jean-Pierre Stroobants - Lemonde.fr**

Le Parlement européen a rejeté, mardi 10 décembre, à Strasbourg, un texte qui réclamait, pour les femmes, un accès généralisé à la contraception et à des services d'avortement sûrs. Ce « rapport d'initiative », non contraignant, élaboré par Edite Estrela, une élue socialiste portugaise qui préside la commission pour les droits de la femme et l'égalité des genres, divisait l'assemblée. Le vote d'un texte alternatif affirmant la primauté des Etats sur de telles questions et enterrant le rapport Estrela - qui prônait également la liberté de choix quant au fait d'avoir ou non des enfants, et à quel moment - a récolté 334 voix pour et 327 contre. « L'hypocrisie et l'obscurantisme l'ont emporté », estime l'eurodéputée portugaise. « L'éthique de certains est "en solde" à six mois des élections », juge son collègue belge Marc Tarabella (PS), membre de la même commission. « Ce vote traduit une nette régression pour les droits de la femme ; le Parlement et l'Europe vivent de mauvaises heures », poursuit, au nom des Verts, l'élue française Nicole Kiil-Nielsen.

*Intense lobbying des ultra-conservateurs* : En octobre, lors d'une première tentative de vote du texte en séance publique, Mme Estrela avait été huée et une demande de renvoi présentée par le groupe des Conservateurs et réformistes européens (ECR) - qui rassemble notamment la droite catholique polonaise et les conservateurs britanniques - avait récolté une majorité de suffrages. Bruno Gollnisch (FN), très applaudi, avait guerroyé contre un texte qu'il qualifiait encore, mardi, d'« abominable », se réjouissant qu'il ait été « flingué ».

La conférence des évêques allemands avait appelé à un rejet ferme du rapport. Son président, Mgr Robert Zollitsch, avait dénoncé, à Bruxelles, « la marginalisation de droits fondamentaux comme la dignité humaine, le droit à la vie et la liberté de conscience ». Il reprochait également au texte de « transgresser » les droits des parents en matière d'éducation sexuelle. De quoi encourager une campagne massive des ultra-conservateurs qui ont mené un intense lobbying - 100 000 courriels ont été adressés aux eurodéputés - contre « le lobby pro avortement ». « Ils agissaient avec la volonté affichée de déformer les faits et affirmaient, par exemple, qu'il s'agissait de légaliser la pédophilie », affirme Mme Kiil-Nielsen.

Mal à l'aise, certains groupes politiques se sont divisés. L'Alliance des libéraux et démocrates (ALDE) a finalement fait pencher la balance du côté des détracteurs du texte, malgré l'engagement en sa faveur de leur porte-parole, la Néerlandaise Sophia in't Veld. C'est toutefois le groupe PPE (conservateurs) qui est montré du doigt et accusé par la gauche d'avoir fait résonner « un signal grave, celui des dangers qui menacent les droits des citoyens », selon la Française Sylvie Guillaume (PS).

« Ma ligne est celle de Simone Veil, première présidente PPE du Parlement européen, et je suis favorable à l'IVG », réplique Elisabeth Morin-Chartier (UMP). Cette élue, opposante au rapport Estrela, déplore « le dogmatisme et le manque de diplomatie » de sa collègue portugaise, qu'elle accuse d'avoir elle-même favorisé « l'explosion » en ajoutant à son rapport des considérations sur la procréation assistée pour les lesbiennes ou les droits des transsexuels.

## **8 - Aborto, yo decido ! - Communiqué MMF France**

On assiste en Europe à une montée inquiétante des extrêmes droites. La réforme de la loi sur l'avortement en Espagne est une des manifestations du recul des droits, des acquis et des libertés



que les partis rétrogrades et liberticides veulent nous imposer. Dans les nombreuses tentatives pour ramener les femmes à leur place assignée, la remise en cause de leur droit à décider d'enfanter est essentielle.

Avec la réforme de la loi sur l'avortement, la politique du Parti Populaire de Mariano Rajoy ramène l'Espagne vers des choix idéologiques que la dictature de Franco avait imposés, et particulièrement aux femmes. Ce sont les forces les plus rétrogrades qui sont à l'œuvre à l'intérieur du Gouvernement Espagnol, liées à une hiérarchie catholique conservatrice.

Cette réforme va à l'encontre de toutes les avancées acquises à Pékin, définies par l'OMS, reconnues par l'Union Européenne. Elle nous entraîne vers des horizons obscurs contre lesquels plusieurs générations de femmes se sont battues.

Comme en France, l'extrême droite compare l'avortement à des actes terroristes. On voit bien que ces idéologies liberticides veulent criminaliser les droits des femmes. On voit bien aussi qu'ils veulent nous faire revenir par tous les moyens dans les rôles traditionnels du système patriarcal. Nous disons NON. Nous féministes européennes disons NON à leur volonté de nous contrôler.

Nous disons NON à leur main basse sur nos corps, sur notre santé sexuelle et reproductive.

Nous disons NON à ce monde que les extrêmes droites et les extrémistes religieux veulent nous imposer. Nous revendiquons encore et encore notre liberté de choix : choix d'enfanter ou pas ; choix d'aimer une femme ou un homme ; choix de vivre dans un monde de droits, d'égalité et de libertés.

## **9 - Avortement en Espagne : Une catastrophe pour les droits des femmes, une catastrophe sanitaire pour les femmes - CADAC**

Le gouvernement conservateur espagnol de Mariano Rajoy a présenté le 20 12 2013 un projet de loi visant à restreindre le droit à l'avortement, effaçant la législation du gouvernement de M. Zapatero de 2010. Selon ce projet, l'avortement sera autorisé dans deux situations, risque pour la santé de la femme ou viol après dépôt de plainte.

Avec des promesses électorales réactionnaires dans un pays profondément lié à l'Eglise catholique, dans un pays actuellement en grandes difficultés économiques et financières, les régressions sociales s'abattent encore sur les femmes.

La Cadac dénonce ce projet de loi gravissime pour les droits et la santé des femmes espagnoles, et qui remet en question les avancées vers l'égalité femmes-hommes dans une Europe qui se veut démocratique.

La Cadac affirme sa solidarité avec toutes les associations féministes, politiques et syndicales espagnoles pour faire barrage à ce projet de loi indigne et dramatique.

## **10 - Droit d'avorter : régression brutale en Espagne - Encore féministes !**

Le gouvernement espagnol a adopté le 20 décembre 2013 un avant-projet de loi sur « la protection de la vie de l'être conçu et des droits de la femme enceinte » qui revient sur la loi libérale de 2010. Le nouveau texte interdit l'avortement sauf dans deux cas : si la grossesse résulte d'un viol pour lequel une plainte a été déposée ; si elle menace « de manière durable ou permanente la santé physique ou psychique » de la femme enceinte. Les cas de malformation du fœtus ou d'inceste ne sont pas pris en considération.

Aucun droit humain n'est jamais acquis, mais combien cela est-il encore plus vrai pour les droits des femmes ! Or le droit à l'avortement est la clef de tous les autres : sans la maîtrise de leur fécondité, les femmes ne peuvent prendre leur vie en main. Dans l'Union européenne, seuls 2 des 28 États-membres, Malte et l'Irlande, interdisent l'avortement.

Partout où les femmes sont privées du droit d'avorter, elles ont recours à des pratiques illégales ; seules les plus riches peuvent le faire sans prendre de risques pour leur santé.

Face à une régression aussi brutale, les Espagnoles ont besoin de la solidarité des féministes et des

démocrates du monde entier. Déjà, des manifestations de soutien ont eu lieu devant des ambassades d'Espagne. Le réseau « Encore féministes ! » témoigne publiquement de sa solidarité en adressant ce jour au gouvernement espagnol une lettre Nous vous invitons à écrire à l'ambassade d'Espagne dans votre pays (en France, son adresse est 22 avenue Marceau 75008 Paris) ; vous pouvez vous inspirer de notre texte, le copier ou y ajouter votre touche personnelle.

Ecrivez par la poste, c'est beaucoup plus efficace qu'un courriel, et demandez que votre message soit transmis à M. Mariano Rajoy, Président du conseil des ministres, auquel vous pouvez aussi écrire (Palacio de la Moncloa. Av. Puerta de Hierro, s/n, 28071 Madrid, España).

Il est urgent d'agir car le projet de loi sera soumis au Parlement dans quelques jours.

« Monsieur le Président du conseil, Votre gouvernement a adopté le 20 décembre 2013 un avant-projet de loi sur « la protection de la vie de l'être conçu et des droits de la femme enceinte » qui restreint considérablement la liberté d'avorter garantie par la loi de 2010. La suppression brutale de ce droit serait sans précédent dans l'histoire des démocraties. L'Espagne s'honorerait plutôt à poursuivre dans la voie ouverte depuis la fin de la dictature pour lutter contre les discriminations, injustices et violences subies par les femmes. Au nom des 4801 membres (personnes et associations) du réseau « Encore féministes ! » dans 56 pays, nous vous demandons de respecter le droit des femmes à maîtriser leur fécondité. Veuillez agréer, Monsieur le Président du conseil, l'expression de notre haute considération ».

### **11 - IVG : une harmonisation européenne quand ? - Ligue du Droit International des Femmes**

Le Conseil des Ministres espagnol a approuvé vendredi 20 décembre le projet de réforme qui substitue au droit à l'avortement une « loi organique de protection de la vie du fœtus et des droits des femmes enceintes ». A travers ce recul majeur du droit des femmes dans un pays que l'on croyait exemplaire en la matière, c'est la capacité de l'Europe à assurer la protection du droit des femmes en Europe qui est remise en cause.

Le fait qu'aucun texte européen contraignant touchant aux droits fondamentaux de la personne, et notamment « la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne » (7 décembre 2000), ne fasse référence à l'avortement en tant que droit, signifie que l'accès à cet acte doit être considéré comme une simple question de santé relevant de la responsabilité des États selon le principe de subsidiarité. C'est l'une des explications de l'échec récent d'une initiative de l'euro-députée Edite Estrela recommandant l'harmonisation, dans un sens progressiste, des législations européennes dans ce domaine (1). L'autre explication étant le pouvoir d'influence des lobby conservateurs porte-paroles des thèses des Églises.

Nous payons aujourd'hui les défaites accumulées depuis la conférence des Nations Unies du Caire en 1994 sur « population et développement ». Une coalition hétéroclite composée des régimes les plus réactionnaires parmi lesquels l'Iran, l'Arabie Saoudite, le Soudan, la Lybie, ...mobilisée et pilotée par le Vatican, avait alors réussi à imposer aux rédacteurs des conclusions de la conférence un 'compromis' selon lequel les législations sur l'avortement sont du ressort de chaque État et non de la loi internationale. Autrement dit le droit à l'IVG ne relève pas du droit fondamental des femmes.

Malgré une sécularisation grandissante des sociétés, on ne saurait nier la capacité de nuisance des mouvements conservateurs sous influence religieuse. Les pays européens, qu'ils fassent partie de l'UE ou du Conseil de l'Europe n'échappent pas à ce phénomène.

Le remède ne consiste pas à pointer les seuls extrémismes religieux. Comme le précise très justement une résolution de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe « La religion continue de jouer un rôle important dans la vie de nombreuses femmes européennes (...) Cette influence est rarement inoffensive : les droits des femmes sont souvent restreints ou bafoués au nom de la religion ».et de conclure : « L'Assemblée parlementaire exhorte donc les États membres

du Conseil de l'Europe: à protéger pleinement toutes les femmes vivant sur leur territoire contre toute violation de leurs droits fondée sur ou attribuée à la religion »:(résolution 1464 de 2005), Les prochaines élections européenne devraient être l'occasion de voter pour des candidat-es qui s'engagent à la fois à inclure le droit à l'avortement dans les droits fondamentaux et à promouvoir une Union Européenne réellement laïque.

(\*) Le 10 décembre 2013, rejet par le Parlement Européen le du rapport Estrela

## **12 - Prostitution : Réponse à Robert Badinter - Geneviève Duché - Amicale du Nid**

Réponse à l'interview « je sais tout ce que la France doit à l'Europe » du journal Libération du 28-29 décembre 2013.

*Libération* : Un tableau de Foucault, peint par Gérard Fromanger, est accroché dans votre bureau...

*Robert Badinter* : J'ai connu Michel Foucault et j'admire l'écrivain et le philosophe. Il aurait éclaté de rire en apprenant que l'Assemblée nationale a voté un texte qui pénalise un «acte sexuel» rémunéré. Foucault dénonçait la police des corps. Personne ne peut croire que la pénalisation du client peut éradiquer la prostitution organisée. Peut-être quittera-t-elle la rue, mais au temps du numérique, la prostitution se poursuivra via le portable et Internet. La lutte contre le proxénétisme mafieux est une priorité pour les sociétés européennes. Mais elle requiert une autre approche internationale, et de gros moyens.

*Réponse* : Monsieur Badinter, dont les actions en faveur des droits humains sont remarquables et qui marquera l'Histoire par son combat contre la peine de mort, fait preuve de méconnaissance ou de refus de penser lorsqu'il aborde le problème de la prostitution. Comment peut-il à la fois rappeler son action en faveur des victimes, son action pour le respect des valeurs républicaines et son engagement pour la liberté et contre toutes formes d'oppression, et rire d'une loi qui dit que tout achat d'acte sexuel est interdit parce que cette loi ne servirait à rien, n'empêcherait pas les clients prostitueurs de continuer à acheter l'usage du corps de femmes et d'hommes. Soit ! Supprimons alors toute loi. Pourquoi abolir l'esclavage, pourquoi interdire le vol et le meurtre, pourquoi interdire l'injure et le viol ? Ils existent toujours ou sont toujours commis.

Curieux qu'un connaisseur de cette envergure du droit n'évoque pas pour la prostitution, l'importance de la loi pour l'apprentissage du respect de l'autre. Curieux qu'un défenseur de l'éthique républicaine ne voie pas dans le fait d'acheter un acte sexuel, la chosification de l'autre et l'atteinte à la dignité de la personne, que cet achat d'un acte sexuel non désiré par la personne prostituée est l'opposé d'une liberté sexuelle et qu'il est le produit des rapports sociaux de sexe ou de la domination masculine. Curieux qu'un observateur aussi scrupuleux de la société contemporaine et de l'Histoire ne voie pas la violence qu'est la prostitution, parce que si Monsieur Badinter la voyait cette violence que toute personne qui approche un ou une prostitué-e constate, il ne pourrait que convenir de pénaliser un acte dont l'auteur est connu. Ce sont les prostitueurs, clients et proxénètes, qui font « la police des corps » et qui exploitent les prostituées victimes d'un continuum de violences, ce ne sont pas les législateurs-trices qui, eux, protègent et responsabilisent par la loi.

Déclarer vouloir seulement lutter contre le proxénétisme mafieux, c'est à la fois vouloir supprimer tout interdit, toute sanction du proxénétisme de proximité comme celui du conjoint, c'est refuser de voir que c'est la demande des clients qui entraîne les trafiquants à organiser un marché juteux, et c'est aller dans le sens de l'impensé de la prostitution et donc de l'opinion publique actuelle. C'est ainsi tourner le dos au courage politique !

## **13 - La Turquie réclame l'extradition de Pinar Selek, condamnée à tort à la prison à vie - l'Humanité.fr**

Le ministère turc de la Justice a lancé une procédure pour obtenir l'extradition de Pinar Selek, une

sociologue et écrivaine turque condamnée à la prison à vie pour terrorisme sur la base de preuves fabriquées et qui est exilée en France depuis plusieurs années.

Cette demande survient après la publication cet été par un tribunal d'Istanbul d'une demande auprès d'Interpol d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de cette militante des droits de l'Homme, âgée de 42 ans, connue pour ses recherches sur les minorités marginalisées comme les transsexuels ou les Kurdes. La sociologue, qui a quitté la Turquie en 2009 et vit actuellement à Strasbourg, a été condamnée en janvier 2013 par un tribunal d'Istanbul à la prison à vie pour avoir aidé des rebelles kurdes à commettre un attentat à l'explosif qui a fait sept morts contre le marché des épices sur la Corne d'or (le bazar égyptien) en 1998.

Quelques semaines après cette condamnation, la sociologue a obtenu l'asile politique en France, a précisé son avocat parisien, Me Martin Pradel. "Je suis confiant que les autorités françaises vont la protéger comme elles s'y sont engagées", a-t-il souligné. La demande des autorités turques "ce n'est pas sérieux, car ils savent bien qu'elle est protégée par l'asile", a encore dit Me Pradel, pour qui la démarche d'Ankara "s'inscrit dans le prolongement de l'acharnement subi depuis tant d'années" par sa cliente. Cette affaire "montre bien que la justice turque est instrumentalisée à des fins purement politiques", a-t-il commenté. L'asile politique ne constitue pas une "protection absolue" contre l'extradition, a reconnu l'avocat. Cependant dans le cas présent la demande d'extradition s'appuie sur la condamnation prononcée à Istanbul, qui justement avait motivé l'octroi de l'asile politique à la sociologue, a-t-il souligné. De ce fait, une extradition est "impossible", selon Me Pradel.

*La justice ne retient que la thèse policière d'un acte terroriste prémédité* : Son affaire a débuté en juillet 1998 à Istanbul. Elle avait vingt-sept ans. Ce jour-là, sortant de l'atelier artistique qu'elle avait créé pour venir en aide aux enfants des rues, elle est interpellée par des policiers turcs et interrogée sur ses liens supposés avec le Parti du travail kurde (PKK). Les policiers voulaient qu'elle leur livre les noms des personnes interviewées dans le cadre d'un projet de recherche universitaire sur la question kurde. Et c'est en prison qu'elle apprendra en regardant la télévision qu'elle est accusée d'avoir déposé une bombe ayant provoqué la mort de sept personnes, le 9 juillet, au bazar égyptien d'Istanbul ! Un suspect est arrêté, un dénommé Abdulmecit Ozturk, qui a déclaré lors de sa déposition avoir préparé cet attentat avec la complicité active de Pinar Selek... Avant de se rétracter un peu plus tard devant le tribunal, assurant que les accusations portées contre Pinar Selek « avaient été obtenues sous la torture ». Bien que six rapports d'expertise aient conclu que la déflagration n'était pas due à une bombe mais à l'explosion accidentelle d'une bombonne de gaz, la justice ne retient que la thèse policière d'un acte terroriste prémédité.

En 2000, après deux ans passés en prison, elle est libérée, avant d'être acquittée en 2006. La jeune femme croyait s'en être tirée définitivement. C'était compter sans l'acharnement de l'appareil politico-judiciaire turc. Dans deux cas, les jugements prononcés en sa faveur (acquittement en 2006, puis en 2011) sont invalidés par la Cour de cassation.

La Turquie détient le triste record du monde du nombre de journalistes emprisonnés, et ce sans compter ces centaines de prisonniers kurdes croupissant dans ses prisons turques sous l'accusation de terrorisme.

## **DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...**

### **14 - Rencontre avec Pinar Selek - La FRA Nor Seround - Clamart - 10 janvier**

Le Nor Seround organise une soirée en l'honneur de Pinar Selek, sociologue turque, féministe, antimilitariste, écrivaine et militante des droits de l'homme. Cette résistante au régime d'Ankara mène depuis 20 ans un véritable combat pour dénoncer les conditions de vie et défendre les droits des minorités en Turquie. Elle est l'auteure de multiples travaux sur les groupes opprimés en

Turquie, femmes, kurdes, mais aussi sur la réalité de la société turque et le climat d'oppression dans lequel le gouvernement turc fait vivre les peuples comme les intellectuels de son pays. Du fait de son engagement, elle fut l'objet d'emprisonnements et de tortures, mais également d'intimidations, de menaces et d'articles diffamatoires dans la presse turque. Au lendemain d'un acharnement judiciaire, Pinar Selek est aujourd'hui à nouveau condamnée à perpétuité par la justice turque et contrainte à l'exil en France.

Suite à l'ouverture récente d'une procédure d'extradition à l'initiative du ministre turc de la Justice, le Nor Seround en appelle aux autorités françaises afin que la demande du gouvernement turc soit rejetée, en cela qu'elle est contraire au droit français et qu'elle constitue une nouvelle stratégie ayant pour but de réprimer une militante des droits de l'Homme.

Alors que la Turquie l'astreint au silence, le Nor Seround (Nouvelle génération Arménienne) lui donne la parole le temps d'une soirée pour mettre ainsi en lumière les travaux qu'elle mène et les causes qu'elle défend. Pinar Selek présentera aussi son nouveau livre tout en échangeant avec les personnes du public.

Soutenant son combat, Le Nor Seround est honoré d'accueillir Pinar Selek et réaffirme ainsi sa solidarité indéfectible envers ceux qui, en Turquie comme ailleurs, tentent de faire entendre la voix des groupes minoritaires victimes de discriminations par la politique de l'Etat turc.

*Date : Vendredi 10 janvier 2014 à 20h. Lieu : Place Gunsbourg 92140 Clamart (salle Jacky Vauclair).*

#### **15 - Débat autour du film « Femmes Précaires » en présence de Marcel Trillat - 21 Janvier - Paris**

En France, plus de trois millions de salariés travaillent à temps partiel et gagnent moins que le Smic. Et les trois quarts d'entre eux sont des femmes, élevant seules leurs enfants pour la plupart. Marcel Trillat propose cinq portraits croisés de femmes vivant et travaillant dans des conditions précaires. Elles gagnent entre 500 et 1000 euros par mois. Temps partiel imposé, horaires morcelés, dureté des conditions de travail, chacune d'elles partagent le lot des travailleurs précaires. Filmées dans leur quotidien, au travail ou en famille, elles témoignent à la fois de leur lassitude et de leurs espoirs.

Cette diffusion sera suivie d'un concert de Marie-Odile Chantran accompagnée par Marc Perrone.

*Les 3 Arts, 21 rue des rigoles, 75020 Paris ; accès: métro: Jourdain (ligne 11), Gambetta (ligne 3) ; Bus : 26,60,96*

*<http://les3arts.free.fr/> > Les 3 Arts > 20h30 - Tarif : 8€ consommation requise.*

#### **16 - Débat : Le modèle allemand à l'épreuve du genre - Le Mage - Paris - 5 février**

Le MAGE organise un débat dans le cadre des "Amphis du Mage" Le modèle allemand à l'épreuve du genre autour de la parution du n°30 de Travail, genre et sociétés

Ouverture : Margaret Maruani, Directrice du Mage et de la revue Travail, genre et sociétés ; Fatima Lalem, Adjointe au Maire de Paris, en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Débat introduit par Monique Meron, statisticienne Insee ; animé par Rachel Silvera, économiste, Université Paris Ouest-Nanterre - La Défense avec Jeanne Fagnani, sociologue, CNRS-IRES ; Olivier Giraud, politiste, CNRS-CNAM-LISE ; Beate Kraus, sociologue, Technische Universität Darmstadt ; Michel Lallement, sociologue, CNRS-CNAM-LISE ; Catherine Marry, sociologue, CNRS-CMH

*Mercredi 5 février, de 17h à 20h, Amphithéâtre Durkheim - escalier I (galerie Claude Bernard), 1 rue Victor Cousin ou 54 rue Saint-Jacques - 75005 Paris*

#### **17 - Cycle de 5 conférences : Artistes femmes au musée ? Regards actuels - Paris - 24 janvier au 9 avril 2014 - Auditorium du Louvre**

Cinq grandes personnalités de l'histoire de l'art sont réunies autour d'une question : comment approcher les quelques productions féminines dans les collections du musée ? Il propose un bilan, autour des collections du Louvre, et un renouvellement des études sur le genre des quarante dernières années.

- Vendredi 24 janvier - Griselda Pollock, University of Leeds : Le Musée à moitié vide : vision, invisibilité et inscription de la différence parmi les « vieilles maîtresses » de l'art

- Vendredi 14 février - Bettina Uppenkamp, Humboldt Universität, Berlin : Les « femmes fortes » dans le regard de femmes fortes. Une relecture critique de Judith et autres héroïnes de l'art Baroque ;

- Mercredi 5 mars - Abigail Solomon-Godeau, Historienne de l'art, Paris : Constance Mayer : la mythologie, l'historiographie et le féminisme ;

- Vendredi 21 mars - Laura Auricchio, Parsons The New School for Design, New York : Adelaïde Labille-Guiard et le Louvre : échanges, exclusions, inscriptions ;

- Mercredi 9 avril / Par Susan Siegfried, University of Michigan, Ann Arbor : La création d'une identité imaginée dans la France post-révolutionnaire. Mode et idéal classique dans Etude de femme d'après nature de Marie-Denise Villers.

En ligne <<http://www.fnacspectacles.com/place-spectacle/festival/Les-artistes-femmes-au-musee>  
Réservations : 01 40 20 55 00

## LIVRES, CINEMA, THÉÂTRE...

**18 - Livre : Contre le masculinisme. Guide d'autodéfense intellectuelle - Rencontre avec des membres du collectif Stop Masculinisme de Grenoble autour du Bambule** - 24 janvier - Paris

Droits des pères, crise de la masculinité, violence faite aux hommes : voilà les thèmes de prédilection des masculinistes qui bénéficient d'un large écho médiatique. Mais, loin d'être le combat pour l'égalité qu'ils nous dépeignent, les masculinistes visent le maintien de l'ordre patriarcal et de leurs privilèges et luttent contre l'émancipation des femmes. Ce livre, issu des réflexions d'un groupe qui s'oppose à ce mouvement, se veut un guide pratique pour l'identifier et le contrer

*Librairie Violette and Co, 102 rue de Charonne, 75011 Paris, M° Charonne ou Faidherbe-Chaligny.*

**19 - Livre : Adieu les rebelles !** - Marie-Josèphe Bonnet

Serait-il plus difficile d'établir l'égalité entre les sexes qu'entre les sexualités ? Le mariage pour tous est-il un progrès ou les habits neufs de l'ordre patriarcal, une normalisation qui sonne le glas de la contre culture et de l'émancipation féminine ? Adieu les rebelles !

Marie-Josèphe Bonnet tire la sonnette d'alarme : La revendication d'un « droit à l'enfant » par le recours à des techniques médicales susceptibles de révolutionner la filiation et un projet « d'émancipation du biologique » sont la suite logique du mariage pour tous. Le risque est grand de déboucher alors sur un nouvel esclavage des femmes et un renouveau de la guerre des sexes...

Une minorité est en train de faire le jeu du Néolibéralisme, ce fléau qui n'en finit pas de déstructurer les vies, les consciences, l'économie, le lien social et l'avenir de la planète, au nom du profit. Elle se travestit sous le sublime oripeau de l'égalité quand elle ne roule que pour le privilège de quelques-uns.

*Docteure en histoire, Marie-Josèphe Bonnet enseigne à l'université. Elle a publié plusieurs ouvrages de référence sur les femmes dans l'histoire, dont Les relations amoureuses entre les femmes du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle (Odile Jacob) et Qu'est ce qu'une femme désire quand elle désire une femme ? (Odile Jacob). Elle travaille aussi sur la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale.*

*12 € - 144 pages - 130 x 200.*